



N/Réf. : 227-0/17

Le 20 juin 2008

Monsieur Patrice Finnigan
Président du Comité de la Route 126
11021, rue Principale
Rogersville NB E4Y 2L7

Objet : Route 126 dans le secteur de Collette

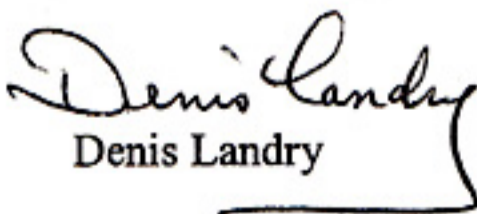
Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre concernant le tronçon de la Route 126 mentionné en objet. Je tiens à vous informer que le ministère prévoit poursuivre les travaux de conception au cours de l'année et demander les permis environnementaux requis afin d'améliorer le tracé du tronçon en question.

Comme vous le mentionnez, il pourrait être nécessaire de prévoir au moins deux tracés distincts, selon les exigences découlant de l'évaluation environnementale. Lorsque le tracé sera approuvé, on procédera à la détermination de l'emprise et à son acquisition. Une fois toutes les approbations obtenues, il sera possible d'envisager la réalisation de ce projet dans le cadre de futurs programmes d'immobilisations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,


Denis Landry